

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 1^{er} mai 2020

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4113-2018.
Achat et vente de gaz naturel renouvelable (« GNR ») par *Gazifère inc.* - Phase 2.
Argumentation de SÉ-AQLPA.

Chère Consœur,

Nous prions respectueusement le Tribunal de permettre le dépôt de l'argumentation de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* en Phase 2 du présent dossier **d'ici 16h00 cet après-midi**, ceci afin de nous permettre de tenir pleinement compte des modifications importantes à la proposition de Gazifère exprimées dans sa [demande réamendée B-0045](#) et son [argumentation B-0046](#) du 27 avril 2020 et des nuances que nous désirons proposer en conséquence.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).